

Les trottinettes électriques en libre-service “Bird” arrivent à sarreguemines !

Sarreguemines, deuxième ville de la région Grand-Est et première ville du département de la Moselle à proposer un service de micro-mobilité à ses habitants.

Bird, le pionnier de la micro-mobilité, a la conviction que les moyens de transports durables ne se réduisent ni aux grandes villes ni au centre des métropoles mais doivent être accessibles à tous et pour tous types d’agglomérations urbaines. En France, cette conviction répond à un besoin de proximité souhaité par les Français et par un intérêt croissant pour les enjeux environnementaux locaux. “Territoires et Mobilités” représente ainsi la vision de la micro-mobilité par Bird : accessible, abordable et durable.

Dans certaines des plus grandes métropoles françaises telles que Marseille et Bordeaux, Bird gère des milliers de trottinettes électriques durables pour aider leurs habitants à faire leurs courses, aller travailler, se connecter aux transports en commun et même se balader sans avoir à utiliser une voiture personnelle. Dans des villes plus petites comme La Valette-du-Var, Viry-Châtillon, Vitrolles, Manosque, Orange, Castres et désormais Sarreguemines, Bird est capable de déployer des flottes beaucoup plus resserrées, offrant ainsi aux habitants une option de transport du dernier kilomètre durable. Une manière également de dynamiser davantage l’activité économique et commerciale des centres-villes par le déploiement d’un nouveau mode de transport écoresponsable.



Lancement courant juillet

Le déploiement des premiers modèles de trottinettes commencera dans la 2e partie du mois de juillet, et la totalité des unités devraient être installée d’ici la fin du mois d’août.



Parkings obligatoires pour tous pour préserver l’espace public !

L’utilisateur peut visualiser sur la carte la localisation des lieux où il peut stationner sa trottinette. Ainsi, celui-ci est invité à terminer son trajet dans l’un des 50 parkings indiqués sans quoi il ne pourra pas mettre fin à son trajet



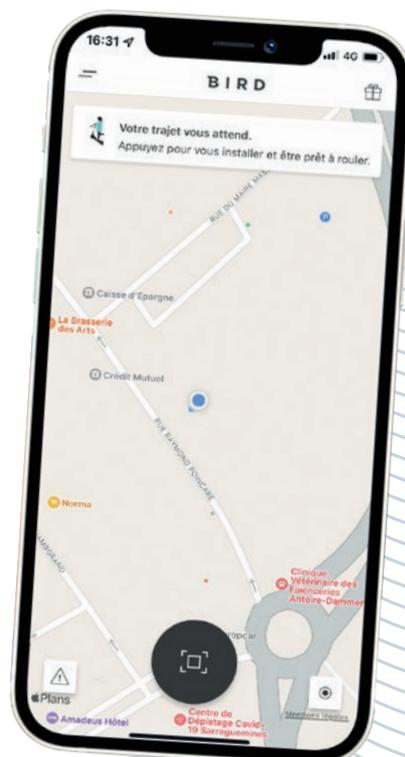
Différentes zones de circulation pour plus de sécurité

La zone opérationnelle, où il est autorisé de circuler en trottinette électrique jusqu’à 25 km/h maximum, a été définie en accord avec la ville. En dehors de cette zone, le système de géolocalisation équipant les véhicules, détecte si l’utilisateur sort de cette zone et la trottinette ralentit alors automatiquement pour finir alors par s’arrêter.

Dès le mois de juillet, Bird va déployer dans les rues de la ville une flotte de 150 trottinettes électriques parmi les plus durables, les plus sécurisantes et les plus confortables du marché ! La date précise sera communiquée dans les jours qui viennent.

Comment ça marche ?

- 1 Télécharger l'application Bird sur le Play Store de Google ou l'App Store de Apple et créer un compte personnel et ajouter un moyen de paiement (Une carte bancaire ou un compte Paypal - 10% de réduction pour les porteurs de la carte bancaire Revolut),
- 2 Depuis la carte sur l'application, trouver une Bird la plus proche de soi,
- 3 Scanner le QR code ou entrer le code inscrit sur la trottinette puis monter sur la trottinette, lancer le mouvement, accélérer en appuyant sur le bouton avec le pouce et c'est parti ! Circuler en priorité sur les pistes cyclables - La circulation sur les trottoirs est interdite.
- 4 Terminer le trajet en garant le véhicule sur un des emplacements indiqués dans l'application. Veiller à ne pas gêner la circulation des piétons.



Bird recherche des partenaires pour gérer la flotte de trottinettes de Sarreguemines

Le programme de Gestionnaire de Flotte de Bird est un programme mondial destiné aux fournisseurs de services logistiques et aux petites entreprises qui souhaitent rendre leur environnement plus propre, plus sûr et moins encombré en y intégrant des flottes de trottinettes électriques. Vous aurez en charge la maintenance et l'entretien un parc trottinettes qui vous seront attribuées.

Pour postuler, rendez-vous sur : <https://www.bird.co/fm-fr/>



Tarif : 1 euro le déblocage de la trottinette puis 20 centimes la minute.

La ville comptera 150 trottinettes au total une fois tous les exemplaires livrés (fin août).

L'accès au service est réservé aux plus de 18 ans.

Le code de la route s'applique. Il est vivement recommandé de porter un casque.